

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Suivi concernant la fuite de renseignements personnels chez Desjardins

Le gouvernement est en action, assure le ministre des Finances

Québec, le 1^{er} novembre 2019 – Le ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, suit de près les derniers développements dans l'enquête policière concernant la fuite de renseignements personnels chez Desjardins. Selon ce qui a été révélé aujourd'hui, la Sûreté du Québec évalue à 4,2 millions le nombre de membres ayant été touchés par cette fuite.

Malgré le fait que la situation soit particulièrement préoccupante, le ministre tient à rester rassurant auprès des membres de Desjardins concernés et auprès de la population en général, en rappelant que les actifs financiers des membres sont toujours garantis en cas de fraude. Depuis l'annonce de la fuite de données, Desjardins, sous l'œil attentif de l'Autorité des marchés financiers, a géré de façon adéquate la situation.

Le ministre constate d'ailleurs que plus d'un million de membres de Desjardins se sont inscrits aux services d'Equifax depuis juin dernier, et il encourage fortement tous les membres touchés à faire de même. On ne rapporte d'ailleurs aucune augmentation des cas de fraude chez Desjardins depuis le vol de données.

Compte tenu de l'importance systémique de cette institution, le ministre Girard réitère que le Mouvement Desjardins doit voir au resserrement de sa gouvernance et de sa gestion de risque. De plus, il tient à rappeler que le gouvernement est en train de mettre en œuvre une stratégie globale sur la gestion des renseignements personnels et sur la protection des données. Le ministre Girard a rappelé qu'il travaille sur un projet de loi pour encadrer les agences de crédit, que sa collègue ministre de la Justice travaille actuellement sur un projet de loi pour mieux encadrer la protection des données personnelles, et que son collègue responsable de la transformation numérique travaille quant à lui sur une stratégie gouvernementale concernant la cybersécurité des données au sein du gouvernement du Québec.

Toutes ces actions démontrent que notre gouvernement prend cette situation au sérieux et que le dossier sera encore suivi de très près.

Citation :

« La protection des données personnelles est un dossier complexe que nous prenons au sérieux. C'est d'ailleurs une des priorités de notre gouvernement. À ce titre, trois ministres y travaillent activement. »

Eric Girard, ministre des Finances

Informations additionnelles :

- Le ministre des Finances travaille sur un projet de loi pour encadrer les agences de crédit et, à ce titre, permettre le gel ou la suppression de crédit.
- La ministre de la Justice travaille sur un projet de loi pour encadrer la protection des renseignements personnels en matière publique et privée, et également en matière de gestion des données personnelles faite par les partis politiques.
- Le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale travaille actuellement sur une Politique québécoise de cybersécurité pour renforcer l'encadrement et les exigences de sécurité de l'information, sur la création du Centre gouvernemental de la Cyberdéfense, et sur l'élaboration d'une solution sur l'identité numérique du citoyen, tout en ayant pour objectif de rehausser l'expertise au sein du gouvernement.

– 30 –

Source : Fanny Beaudry-Campeau
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
418 576-2786